

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
du 17 février 2025
Arrêté portant ouverture d'une
enquête publique préalable à la
révision allégée n°1 du Plan local
d'urbanisme de Rilhac-Rancon
N° 26345

Le Président de Limoges Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de l'environnement et notamment ses
articles L213-1 et suivants et R213-1 et suivants,
VU le Code de l'urbanisme, notamment l'article
L213-36
VU le Code des relations entre le public et
l'administration et notamment son article L311-5
VU la délibération du Conseil communautaire de
Limoges Métropole en date du 25 septembre 2023
approuvant la révision allégée n°1 du Plan local
d'urbanisme (PLU) de Rilhac-Rancon
VU la décision de l'inspecteur de l'Urbanisme du
Tribunal administratif de Limoges en date du 04 février
2025, désignant M. Sébastien JAMOTTECHON, en qualité
de commissaire enquêteur
CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête
publique la procédure de révision allégée n°1 du PLU de
Rilhac-Rancon.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L 213-34 du code de l'urbanisme,
de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme
de la commune de Rilhac-Rancon. Cette invitation consiste à réduire la prescription d'un
Buparc vers l'enquête publique (BUP) à la suite d'une consultation contradictoire.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00 au mardi
22 avril 2025 à 18h30 heures, soit pendant 16 jours consécutifs. Le siège de Limoges
Métropole, situé au 19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de
l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la
disposition du public pendant 16 jours consécutifs du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00
au mardi 22 avril 2025 à 18h30, aux dates et aux lieux suivants :

- À la mairie de Rilhac-Rancon, située au **2 rue du Puyrou, 87000 Rilhac-
Rancon**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public,
soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 13h30
à 17h30, les jeudis de 09h30 à 12h00
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **19 rue Bernard Palissy, 87000
Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public,
soit du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Rilhac-Rancon
(Buparc) ainsi que sur le site internet de Limoges Métropole
(Buparc) (www.limoges-metropole.fr) - onglet "enquête publique"

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis
à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au
public (du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon

1 DOCUMENT - Publié le 18 Février 2025

 **26345.pdf**
(.pdf, 198,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**